

# LES BOURGS DE LA BOURIANE - synthèse

## en bref...

L'étude des bourgs de la Bouriane montre que derrière une dénomination commune, différentes figures se dessinent. Le nombre d'habitants, d'emplois et de services, les dynamiques, la situation géographique, l'armature économique sont parmi les facteurs déterminants les spécificités de chacun. Les bourgs de Bouriane ont en commun d'être des pôles de proximité de petite taille, fragiles par leur faible poids économique et le faible niveau de peuplement du territoire. Mais ils ont aussi en commun une attractivité résidentielle parfois soutenue.

Mais gare ! Car le regain démographique n'est pas partout synonyme de revitalisation. Ainsi, Payrac est en passe de se « résidentialiser », ses fonctions économiques et de services s'érodant peu à peu. A Salviac, des marques d'abandon et de dévitalisation de certains îlots du centre ancien contrastent avec les dynamiques résidentielles enregistrées depuis trente ans, dont on se demande au final si le bourg en est vraiment bénéficiaire.

Certes, les apports de population permettent de consolider l'offre de services des bourgs. Mais d'un autre côté, un essor résidentiel diffus, uniquement fondé sur l'extrême mobilité des individus, peut être un facteur de fragilisation pour les centre-bourgs car il favorise aussi l'évasion vers des pôles extérieurs. Il est aussi destructeur de la qualité environnementale qui en est pourtant l'attrait premier.

Cazals, en particulier, mais aussi Payrac, Labastide-Murat... sont des bourgs qui ont fort à gagner par leur positionnement territorial. L'autoroute renforce l'accessibilité d'un territoire dont les qualités sont par ailleurs recherchées. La position d'arrière pays de la vallée de la Dordogne et des sites prestigieux du Périgord et du Lot n'est pas le moindre des atouts.

## Les idées essentielles

Des bourgs de petites tailles, en particulier sur le plan économique

Un vieillissement démographique plus ou moins marqué

L'attractivité résidentielle comme moteur

L'économie présentielle, cœur d'activité des bourgs

Une fonction de service de proximité essentielle

Une répartition homogène autour de deux axes structurants

Un réseau de relations ténues

Potentiels, perspectives et stratégies

# introduction

Qu'on l'appelle bourg, bourg-centre, bourg structurant, l'objet reste le même et la terminologie fait largement référence aux fonctions particulières qu'il occupe au sein de l'espace rural : lieu de marchés, plus généralement de commerce, lieu de centralisation d'un certain nombre d'équipements et de services nécessaires aux habitants, souvent considérés comme des services de proximité, mais aussi lieu de l'essor économique des campagnes.

Ces bourgs maillent le territoire, plus ou moins densément en fonction de la densité même de population, aux fins, prédéterminées ou non, d'apporter partout un même niveau d'équipements de services de proximité.

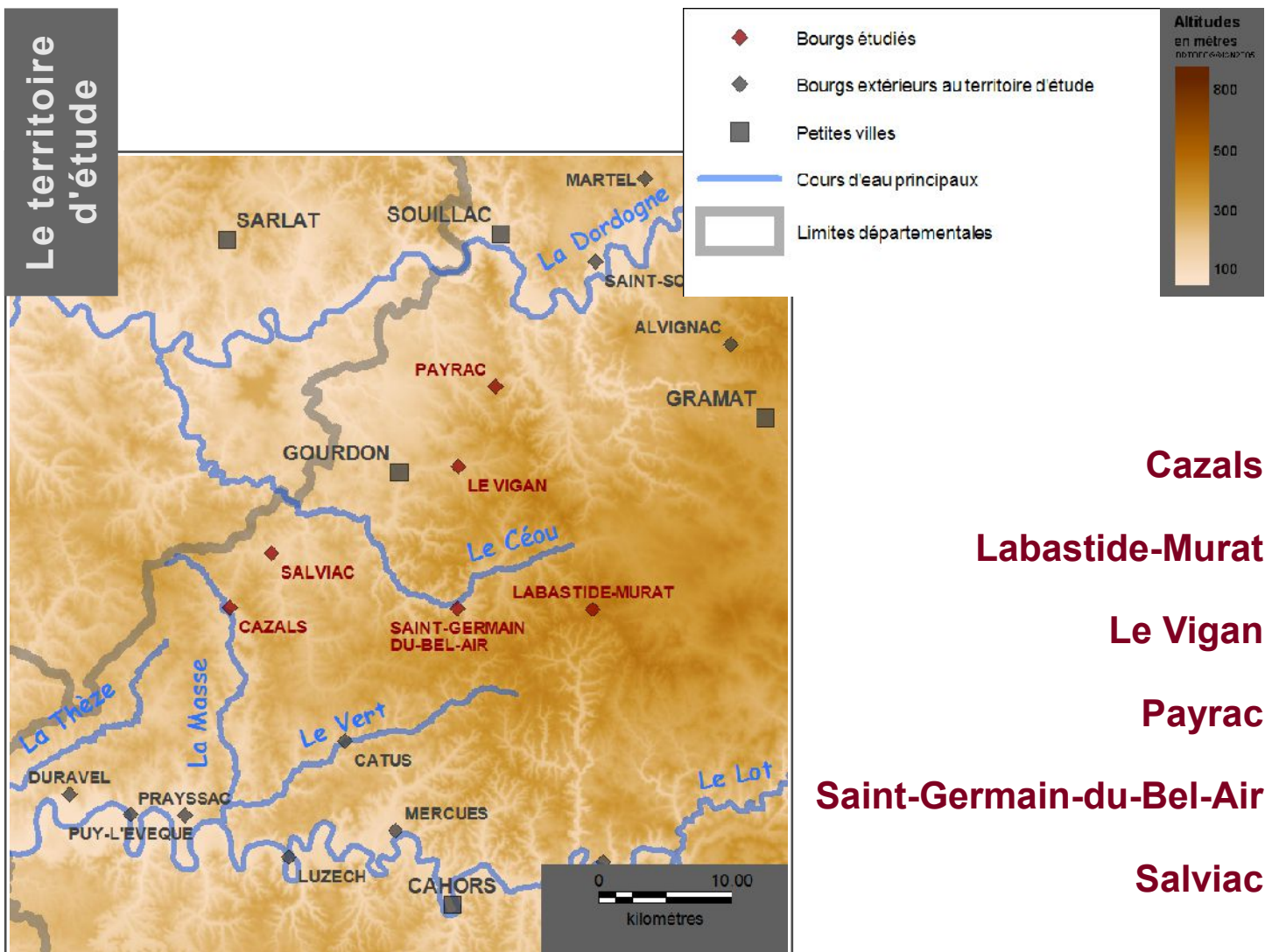
Les bourgs sont souvent chefs-lieux de cantons. Le découpage du territoire rural en cantons correspond à une réalité forte du fonctionnement des campagnes au XIX<sup>e</sup> siècle et durant la première moitié du XX<sup>e</sup>. C'est pour l'essentiel l'échelle de vie quotidienne des habitants. Les transformations de la société, parmi lesquelles l'industrialisation, l'exode rural et la croissance urbaine, l'essor des mobilités, ont radicalement changé la donne, et notamment les échelles de vie.

Pour autant, les bourgs n'ont pas disparu, même si certains se trouvent profondément fragilisés, et avec eux perdue un ensemble de fonctions essentielles. De ce fait, les bourgs restent généralement des pôles de services de l'espace rural environnant, aires d'attraction reconnues par l'INSEE comme les *bassins de vie*.

L'INSEE identifie pour le Lot 45 pôles de services. Certains sont de petites villes et, avec une offre développée, accèdent au statut de pôles de services supérieurs (Cahors, Figeac, Gourdon et Saint-Céré) ; ceux-ci n'intéressent pas a priori notre sujet d'étude. A l'opposé, on trouve des petits bourgs dont l'offre minimale permet tout juste l'accès à la qualification de pôle de service (Saint-Géry, Saint-Sozy) ; certains chefs lieux de cantons n'apparaissent même plus parmi ces pôles (Lauzès). Ailleurs, des pôles semblent émerger ou renaître grâce à un providentiel regain démographique (Mercuès, Lalbenque).

A l'heure où les questions d'organisation territoriale supra-communale reviennent fortement au devant de l'actualité des collectivités (intercommunalité, SCOT), la connaissance du poids des bourgs et de leur rôle dans les territoires apparaît un enjeu essentiel. Face à leur rôle structurant reconnu à ce jour, la question est aussi de savoir jusqu'à quand ils vont continuer à l'être ? Subissent-ils le déclin démographique (et économique) des territoires ruraux ou, au contraire, bénéficient-ils de l'attractivité retrouvée de certains espaces, voire d'un regain économique ?

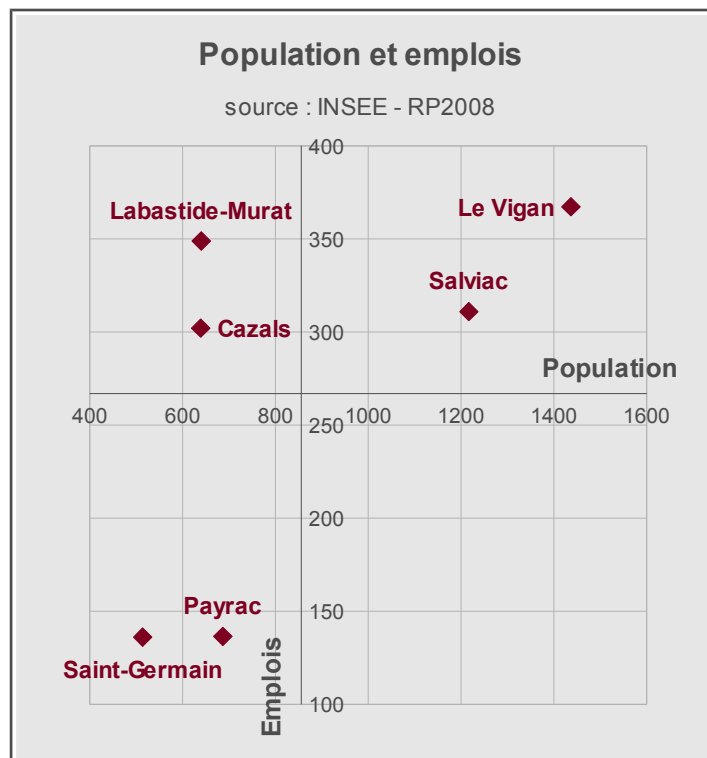
Après l'étude des bourgs du Figeacois réalisée en 2011-2012 et l'étude des bourgs du Nord du Lot (2012-2013), la DDT publie le troisième volet avec l'analyse des bourgs d'une Bouriane élargie au causse de Labastide-Murat. Pour l'Etat, l'enjeu de cette étude est d'apporter des éléments de connaissance et de débat dans le cadre de son rôle de personne associée à l'élaboration des documents d'urbanisme, des éléments d'éclairage supra-communal et de conseil.



## Des bourgs de petites tailles, en particulier sur le plan économique

Les 6 bourgs cumulent 5 100 habitants. C'est légèrement supérieur à la population de Gourdon. Leur poids démographique, dans un territoire faiblement peuplé, est important sans pour autant apparaître prépondérant.

Mais c'est surtout dans le domaine économique, que la faiblesse des 6 bourgs est patente. Ils regroupent seulement 1 600 emplois.



La moyenne des populations des 6 bourgs est de 850 habitants, celle des emplois au lieu de travail s'établit à 270 emplois.

- **Le Vigan** est le bourg le plus important en population (1 400 habitants) et en emplois (370 emplois) ;
- **Salviac** se situe légèrement en retrait (1 200 habitants, 310 emplois).

Ce sont les seuls à figurer au-dessus de la moyenne pour les deux valeurs. Ils cumulent à eux-deux la moitié de la population des 6 bourgs.

- **Cazals et Labastide-Murat** figurent au même rang que ces deux premiers bourgs sur le plan économique (respectivement 300 et 350 emplois), mais ont un niveau démographique faible (640 habitants chacun) ;
- **Payrac et Saint-Germain-du-Bel-Air** ont également un niveau démographique faible (respectivement 690 et 510 habitants), mais surtout un nombre d'emplois des plus restreints (140 emplois chacun) ;

## Un vieillissement démographique plus ou moins marqué

Les bourgs de Bouriane présentent un profil global plus âgé que celui du Lot et des dynamiques conformes à celle du département. Les plus de 60 ans sont en sur-représentation par rapport à la moyenne départementale. Leur part augmente significativement, du fait principalement des plus âgés (forte croissance des effectifs des 75 ans ou plus).

**Le Vigan et Payrac** sont parmi les six, les deux plus jeunes. La part des 75 ans ou plus y est inférieure à la moyenne départementale. Mais seule la commune de **Payrac** présente une part des moins de 30 ans supérieure à la moyenne départementale.

**Labastide-Murat et Salviac** ont un profil relativement proche de celui du département. Les plus âgés y sont en légère sur-représentation (plus marquée pour Salviac), et les jeunes de moins de 30 ans dans le même ratio que pour l'ensemble du Lot. A noter que Labastide-Murat ne dispose pas de structure d'hébergement pour personnes âgées. Celles-ci impactent ailleurs le profil démographique des bourgs.

**Saint-Germain-du-Bel-Air et Cazals** sont les deux bourgs au profil le plus âgé. La part des 75 ans ou plus y dépasse les 20 %. La part des moins de 30 ans est faible (autour de 20 %) et nettement décrochée de la moyenne départementale (28 %).

### Quel est le bourg le plus peuplé : Le Vigan, Salviac ou Cazals ?

Il n'est pas tout à fait correct d'affirmer que Le Vigan est le bourg le plus peuplé. La statistique (INSEE) est établie généralement à l'échelle communale. Le Vigan et Salviac sont des communes étendues (respectivement 3440 et 2961 hectares) alors que la superficie de Cazals est réduite (1057 hectares).

La notion de bourg renvoie à des caractéristiques d'agglomération et de proximité. Il serait plus juste, pour comparer les poids relatifs des bourgs, de considérer la population agglomérée indépendamment de celle des hameaux extérieurs.

Les données infracommunales de l'INSEE publiée récemment (données carroyées) permettent d'en avoir une estimation.

Que l'on considère une enveloppe de 500 ou 1000 mètres autour de la place de la Mairie, le bourg le plus peuplé apparaît être Salviac (de 360 à 560 habitants agglomérés selon le rayon considéré), devant Cazals (346 à 498 habitants agglomérés) et Le Vigan (226 à 536 habitants agglomérés).

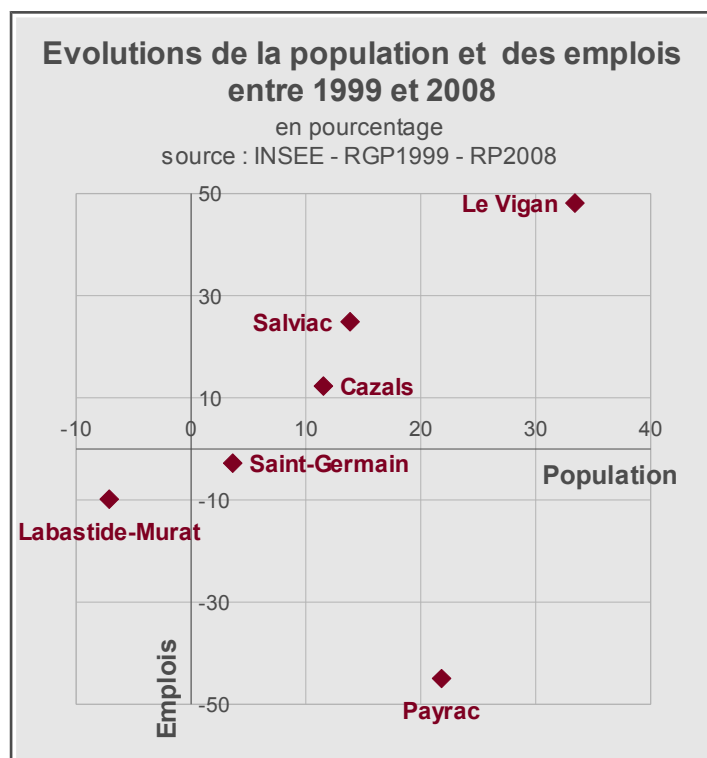
Cazals est le bourg qui présente la plus forte concentration de ses habitants : 78 % des habitants résident à moins d'1 km de la place centrale.

Le Vigan est la commune où la population est la plus dispersée : 63 % des habitants résident à plus d'1 km de la place centrale.

## L'attractivité résidentielle comme moteur

Avec un gain global de 670 habitants entre 1999 et 2008, la dynamique cumulée des 6 bourgs est à la croissance. Celle-ci suit un rythme nettement supérieur à celui du département (+ 15 % contre + 8 %).

Sur le plan de l'emploi, la dynamique est plus terne avec une croissance qui se limite à 60 emplois sur cette même période, soit une augmentation de 4 %, bien inférieure à celle du Lot (+ 11 %).



Trois bourgs cumulent des croissances démographiques et économiques (emploi) supérieures aux moyennes départementales :

- **Le Vigan** connaît les dynamiques les plus intenses. Son nombre d'habitants progresse de 33 % entre 1999 et 2008 et ses emplois de près de 50 %. Un tel essor est sans comparaison avec les autres bourgs étudiés ;

- **Salviac** bénéficie de dynamiques favorables, bien qu'en deçà de celles du Vigan. La croissance démographique atteint 14 % et avec + 25 % sur les emplois, Salviac se positionne en deuxième place sur cet indicateur économique ;

- **Cazals** présente un rythme de croissance légèrement supérieur aux moyennes départementales (+ 11,5 % pour la population et + 12 % pour l'emploi) ;

Ces trois bourgs sont les seuls à gagner des emplois, alors que les trois autres en perdent. Leur gain cumulé dépasse les 200 emplois.

A l'exception de Payrac, pour les cinq autres bourgs, il apparaît une certaine corrélation entre dynamique

démographique et dynamique de l'emploi. Sur le graphique cette singularité est bien visible avec le positionnement des bourgs autour d'un axe diagonal passant par le zéro. Seul **Payrac** s'écarte de cette ligne et présente un profil atypique parmi les 6 bourgs. Il se caractérise par une forte croissance démographique (la deuxième derrière Le Vigan avec + 22 %) et une chute du nombre d'emplois (- 45 %).

Les deux autres bourgs connaissent des évolutions moins marquées :

- **Saint-Germain-du-Bel-Air** a des niveaux de population et d'emplois stables, respectivement + 3,6 % et - 2,8 % ;

- **Labastide-Murat** subit une légère déprise démographique et de l'emploi, respectivement - 7 % et - 10 %. Il faut y voir, en partie, un effet conjoncturel de la fin du chantier autoroutier (départ des familles des actifs travaillant sur l'infrastructure).

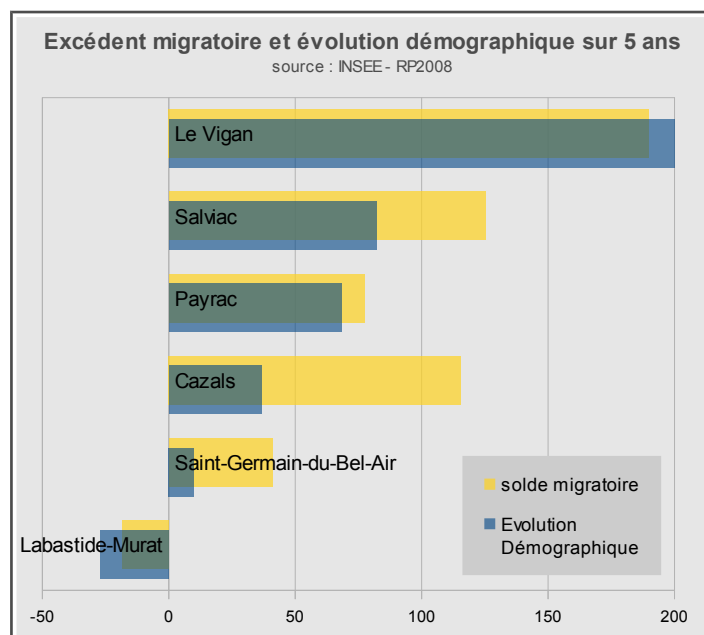
Pour l'essentiel, la croissance démographique des bourgs est imputable à leur attractivité résidentielle qui se traduit pour 5 des 6 bourgs par un excédent migratoire (seul **Labastide-Murat** accuse un solde migratoire négatif).

**Le Vigan** bénéficie d'une croissance démographique fondée sur une forte attractivité et amplifiée par un solde naturel positif. C'est le seul bourg dans cette situation.

**Salviac** et **Cazals** apparaissent également très attractifs, mais les apports migratoires sont érodés par le déficit du solde naturel particulièrement important pour Cazals.

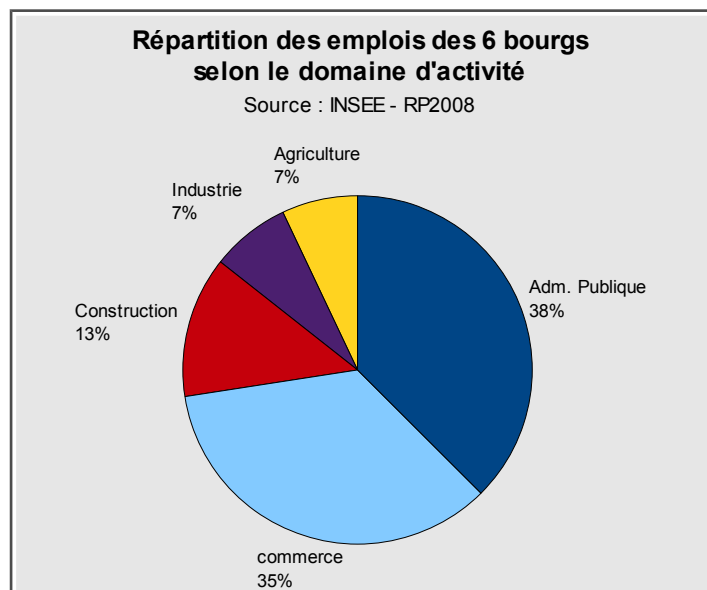
Malgré une attractivité moindre, **Payrac** connaît une dynamique démographique proche de celle de Salviac grâce à un déficit naturel contenu.

**Labastide-Murat** est le seul bourg à cumuler un léger déficit migratoire et un déficit naturel.



## L'économie présentielle cœur d'activité des bourgs

Sur les 1 600 emplois cumulés par les 6 bourgs, 600 relèvent du domaine administrations publiques, enseignement, santé, action sociale, 560 du domaine commerce, transport, services divers et 210 du domaine construction. Ce sont en tout 84 % des emplois des bourgs que l'on peut considérer relevant de la sphère économique dite « présentielle », un taux supérieur de 8 points à celui du Lot. En contrepartie, les emplois dans l'industrie sont particulièrement sous-représentés (7 % contre 15 % au niveau départemental).



Sur les six bourgs étudiés, cinq sont des chefs-lieux de canton. Ils sont généralement les pôles d'implantation des fonctions administratives et de localisation préférentielle de certains équipements tels que les établissements d'accueil pour personnes âgées, mais aussi les pharmacies... Il est donc naturel de constater une sur-représentation de ces domaines d'activités.

Cette sur-représentation est particulièrement manifeste à **Cazals** (50 % des emplois dans le domaine administrations publiques, enseignement, santé, action sociale), **Payrac** (43 % des emplois), **Salviac** (42 % des emplois) et dans une moindre mesure à **Saint-Germain-du-Bel-Air** (39 % des emplois).

Le domaine des commerces reste également bien représenté dans les bourgs. Il est prépondérant pour **Labastide-Murat** (44 % des emplois) et **Le Vigan** (39 % des emplois).

Le domaine de la construction s'appuie sur le développement résidentiel des communes. Le taux d'emplois du domaine est double du ratio départemental pour **Le Vigan** et **Payrac** (18 % des emplois). **Salviac** est également une commune dynamique dans ce secteur (15 % des emplois), mais reste la commune la plus agricole (12 % des emplois).

## Une fonction économique faible

Pour le Lot, l'INSEE recense 1 emploi pour 2,6 habitants. Pour les 6 bourgs ce ratio est de 1 emploi pour 3,2 habitants. Or, on aurait pu s'attendre à une concentration plus forte de l'emploi dans les bourgs que dans le reste du territoire. C'était le cas pour les bourgs du Figeacois (1 emploi pour 2,25 habitants) et pour les bourgs du nord du Lot (1 emploi pour 1,9 habitants). La fonction économique des bourgs de Bouriane est donc plutôt faible.

Seuls deux bourgs présentent une concentration plus forte que la moyenne départementale : Labastide-Murat avec une fonction économique prépondérante (1 emploi pour 1,8 habitants) et Cazals (1 emploi pour 2,1 habitants).

Les autres bourgs ont des ratios proches de 1 emploi pour 4 habitants faisant apparaître un déséquilibre entre fonction économique et fonction résidentielle au bénéfice de cette dernière. Payrac en est le cas le plus extrême avec un ratio de 1 emploi pour 5 habitants.

Les bourgs regroupent près de 630 établissements d'activités. Ils se concentrent pour moitié dans les communes de **Salviac** et **Le Vigan**. 380 établissements sont des commerces ou services. Le nombre d'établissements de l'agriculture reste élevé (150 établissements) et représente le quart des activités.

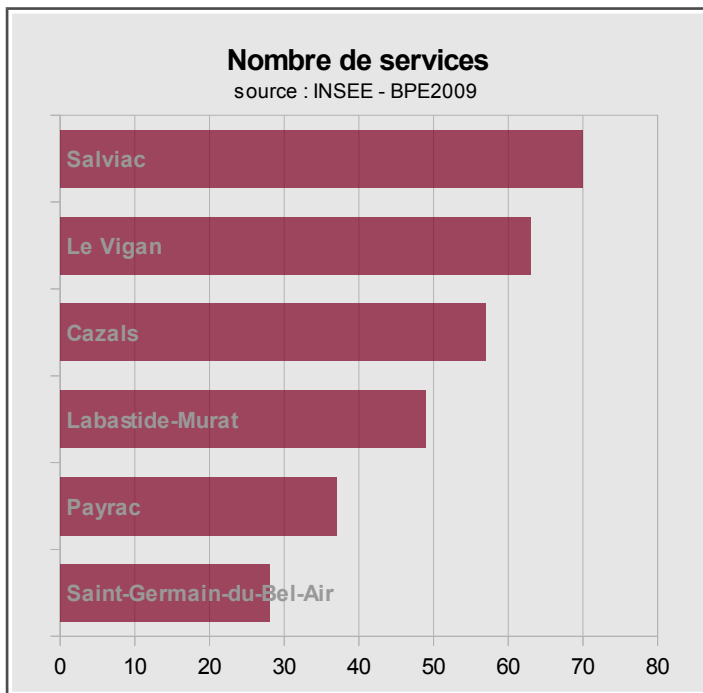
## Une fonction de service de proximité essentielle

Les 6 bourgs sont tous des pôles de proximité (selon la définition de l'INSEE). Ce statut leur est conféré par leur fonction de service. Mais celle-ci est plus ou moins développée. Trois critères semblent déterminants :

- Le poids démographique ;
- Le statut de la commune ; en particulier les chefs-lieux de cantons bénéficient d'une « rente de situation » car les politiques publiques d'aménagement du territoire ont longtemps conduit à y implanter les services publics.
- La situation géographique ; il s'agit de la géographie physique qui va permettre ou contraindre le rayonnement du bourg, mais aussi de l'environnement concurrentiel ou non.

**Salviac** est le plus important pôle de service. C'est le bourg qui en détient le plus grand nombre, mais aussi la plus grande diversité. Seul bourg à être équipé d'un collège, il est aussi le seul à disposer d'une offre complète de structures sportives.

**Le Vigan** apparaît également bien doté. N'étant pas chef-lieu de canton, c'est son poids démographique et la politique municipale qui ont permis de développer une offre importante.



**Cazals** et **Labastide-Murat** bénéficient d'un niveau d'équipements de services de proximité complet, pour partie rente de situation de leur statut de chef-lieux de canton. Par contre, leur poids démographique limite le développement d'une offre de services supérieurs.

**Payrac** et **Saint-Germain-du-Bel-Air**, malgré leur statut de chef-lieux de canton, proposent une offre minimale de services de proximité. Là encore, le faible poids démographique est le principal effet limitant. Il peut être aggravé par l'évasion vers des pôles proches mieux pourvus.

### Une répartition homogène autour de deux axes structurants

Le terme de Bouriane est vraisemblablement impropre pour dénommer le territoire d'implantation des six bourgs étudiés. Depuis la frange occidentale du Causse de Gramat, il s'étend dans un enchevêtrement de collines et vallées annonciatrices du Périgord voisin. Cette topographie de collines et vallées, le réseau assez lâche des cours d'eau et l'importance du couvert boisé sont des marqueurs forts de l'identité géographique des lieux. Les vallées jouent un rôle primordial dans la structuration du territoire, car il s'agit d'axes naturels de communication et de peuplement. Quatre bourgs sont implantés en vallée. Autre particularité, il s'agit d'un territoire de bascule entre bassin de la Dordogne et bassin du Lot.

Les bourgs occupent ce territoire selon une répartition plutôt équilibrée. Ils permettent une bonne desserte des populations des communes rurales en services de proximité. Aucune commune ne se situe à plus de quinze minutes d'un bourg et la plupart sont à moins de dix minutes.

**Cazals** est le bourg le plus isolé. Aux confins ouest du département, il est le plus éloigné d'une petite ville (plus de vingt minutes). Ses relations se tissent avec Gourdon, Cahors, Prayssac. Cet éloignement lui confère un rôle crucial pour l'espace rural environnant, et une certaine autonomie. Il est toutefois proche de Salviac (7 km), une proximité qui peut induire si ce n'est une concurrence, du moins un facteur limitant de leur développement respectif.

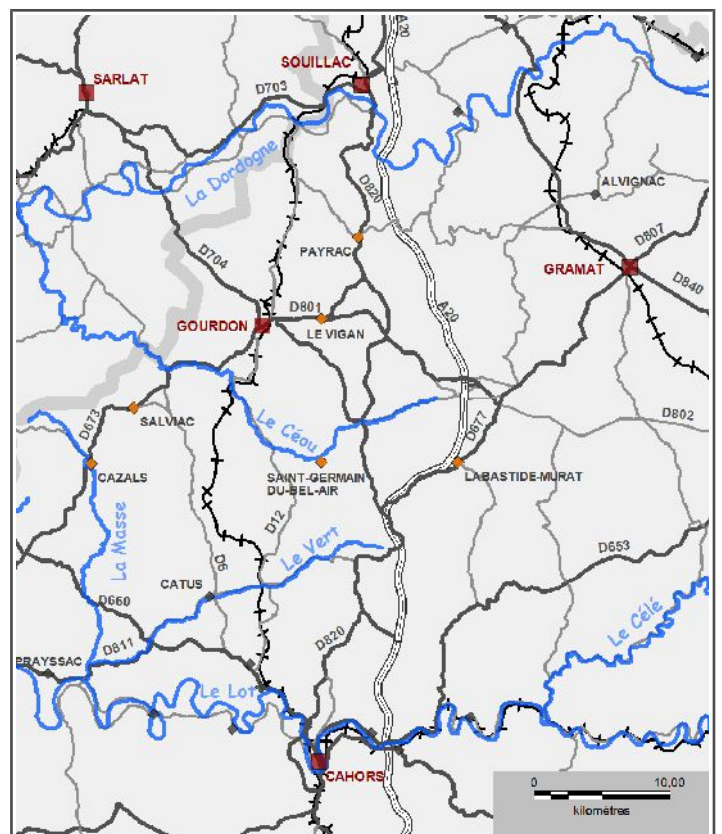
**Salviac**, traversé par la RD673, est quelque peu coincé sur cet axe structurant entre Cazals et Gourdon.

**Le Vigan** profite à plein de la proximité de Gourdon et d'une position particulière à l'articulation entre l'axe nord-sud (RD820 et A20) et l'axe est-ouest (liaison A20-Gourdon, puis Sarladais).

Pour ces deux bourgs, la proximité de Gourdon est à la fois une opportunité et un facteur limitant potentiel du développement de l'offre de services.

**Payrac** est le seul bourg traversé par la RD820. Il est implanté en crête, dans une position intermédiaire entre Souillac et Gourdon. Son environnement concurrentiel est des plus forts et son offre de services semble en pâtir. Payrac bénéficie d'une situation privilégiée entre les sites touristiques du Périgord et ceux du Causse de Gramat (Rocamadour, Padirac), ce qui lui offre une carte à jouer sur le plan de l'économie touristique.

**Saint-Germain-du-Bel-Air** et **Labastide-Murat** ont en commun une relative situation d'éloignement des petites villes et le bénéficie d'une bonne desserte par les infrastructures routières (proximité de l'échangeur autoroutier de Montfaucon et de la RD820).



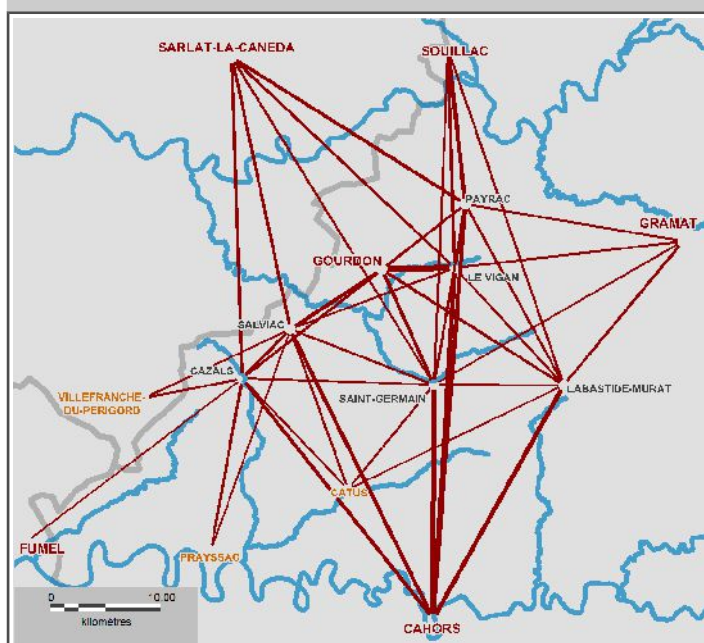
## Un réseau de relations ténues

Leur répartition équilibrée dans le territoire, la faiblesse de leur fonction économique et des niveaux de service proches expliquent des relations ténues entre les bourgs.

En revanche, Gourdon s'impose bien comme le pôle supérieur de ce territoire. C'est une évidence pour Salviac et Le Vigan. Cela semble également le cas pour les quatre autres bourgs.

Les relations se tissent aussi avec des pôles périphériques : Souillac, principalement pour Payrac, Gramat pour Labastide-Murat, Cahors pour Saint-Germain-du-Bel-Air, Labastide-Murat et tous les autres bourgs, Prayssac et Fumel pour Cazals.

### Le réseau des bourgs



**Cazals** et **Salviac**, proches de 7 km ont naturellement un niveau de relation particulier. Des organisations bipolaires s'organisent (agence bancaire, poste, intercommunalité). Toutefois, les deux bourgs conservent une certaine indépendance, chacun développant son propre bassin de vie.

**Le Vigan** et **Payrac** sont également voisins. Le pôle dominant est sans conteste Le Vigan attractif sur le plan économique et des services pour des résidents de la commune de Payrac, même si ces derniers sont plus majoritairement tournés vers Souillac.

**Saint-Germain-du-Bel-Air** et **Labastide-Murat**, du fait de leur éloignement, n'ont que des relations faibles et fragmentées aux autres pôles. Mais, du fait de cet éloignement, ils jouent un rôle crucial pour les espaces ruraux alentours. En particulier, Labastide-Murat occupe une place stratégique dans le Causse Central en tant qu'ultime pôle de proximité (Lauzès, par ailleurs, ayant perdu peu à peu cette fonction).

## Patrimoine et culture comme moteur de développement ?

Le regain démographique de Cazals n'est pas un fait nouveau conjoncturel. Il prend racine dans les années 50, s'inscrit dans la durée et tend à s'amplifier. Comment expliquer une telle trajectoire dans un territoire rural éloigné (si ce n'est isolé) et sans pilier économique tangible ?

C'est qu'il y fait bon vivre. L'espace, la tranquillité, la nature, l'architecture, la gastronomie... sont les déclencheurs de migrations d'agrément qui se concrétisent par la fréquentation touristique et l'attractivité résidentielle.

Les classes créatives ont été les précurseurs de ces évolutions des modes de vie (Ossip Zadkine s'est installé aux Arques en 1934). Ils ont contribué, parfois à leur insu, à l'enrichissement culturel des territoires ruraux, renforçant encore leurs facteurs d'attractivité.

Cette attractivité touristique et résidentielle induit le développement d'une économie de services et de l'artisanat. Entre le Périgord Noir et les Causses du Quercy, au sud de la vallée de la Dordogne, la Bouriane est positionnée comme un arrière pays prisé des résidents, mais également convoité par les actifs de l'économie présentielle.

## Potentiels, perspectives et stratégies

Les bourgs occupent au sein de l'espace rural des fonctions essentielles. Ils regroupent une part significative de la population, mais surtout ils s'imposent comme d'indispensables centres de services et pôles d'emplois. Ils s'insèrent dans une maille territoriale plus fine que celle des villes moyennes ou petites. Ce faisant, ils jouent un rôle majeur dans l'aménagement du territoire. Pour autant, les bourgs n'offrent pas tous le même potentiel et ne disposent pas des mêmes arguments stratégiques.

Les bourgs de Bouriane sont modestes par leur taille. C'est leur principal facteur de fragilité. Cependant, les dynamiques démographiques leur sont généralement favorables.

**Le Vigan** et **Salviac** sont les deux seules communes à dépasser le millier d'habitants. La fonction de services est plus développée à Salviac, chef-lieu de canton, et la fonction économique ressort plus nettement au Vigan. Les dynamiques sont favorables aux deux communes. La proximité de Gourdon est certainement un facteur de cette attractivité résidentielle. Elles connaissent un phénomène de périurbanisation dont la tendance est à l'accentuation, induisant un mitage pavillonnaire parfois excessif. Cette proximité de la sous-préfecture est aussi un facteur limitant de l'autonomie des bourgs et de leur développement.

A l'opposé, **Payrac** et **Saint-Germain-du-Bel-Air** apparaissent bien moins robustes. Leurs poids démographiques et économiques semblent aujourd'hui rédhitoires pour garantir la pérennité de leur fonction de services. Toutefois, Payrac bénéficie d'une attractivité résidentielle qui se traduit par une croissance démographique favorable. Sa fonction résidentielle devient d'autant plus prépondérante que l'emploi est en fort repli.

L'autoroute A20 a considérablement renforcé l'accessibilité de ces territoires ruraux. Les territoires les plus proches pourraient connaître une recrudescence d'intérêt d'autant plus qu'ils présentent de fortes qualités patrimoniales. Il est encore trop tôt pour mesurer de tels effets. Mais certains regains démographiques, dans quelques communes du Causse Central, peuvent être interprétés comme les signaux faibles de ce changement.

**Labastide-Murat**, siège du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy, pôle de service, proche de l'échangeur autoroutier est particulièrement bien placée pour bénéficier d'une attractivité renforcée.

Les efforts consentis pour redorer l'image du bourg et développer l'offre de services concourent à ce même objectif.

Enfin, le vieillissement de la population est un enjeu majeur de ce territoire et des bourgs.

**Cazals** illustre bien le manque d'attractivité des bourgs pour les jeunes. L'offre d'emploi étant limité, l'exode des 18-30 ans est massif. L'accueil résidentiel devient une spécialité territoriale, faute de mieux. L'économie de services se développe pour satisfaire aux besoins d'une population vieillissante, mais aussi d'une population saisonnière.

Faute de perspectives économiques évidentes, l'avenir des bourgs de Bouriane passe par une pérennisation de leur capacité d'accueil des habitants du territoire actuels et futurs. Il convient donc que les qualités du territoire qui en font l'attrait soient conservées et consolidées : patrimoine, environnement, services aux personnes sont certainement les lignes d'actions à privilégier par les collectivités pour les prochaines années.

Première partie

Deuxième partie

Les fiches individuelles

Analyse comparée

Systèmes territoriaux

Cazals

Labastide-Murat

Le Vigan

Payrac

Saint-Germain-du-Bel-Air

Salviac

## Sources

Dictionnaire historique des communes du Quercy par A. Girault de Saint-Fargeau – 1844 (réed.)

Album historique du département du Lot – JB GLUCK – 1852 (réed.)

Dictionnaire des communes du Lot – 1881 (réed 1979 – Quercy Recherche)

Statistiques du département du Lot – J.A. DELPON – 1831 (réed 1979 – Quercy Recherche)

Sites internet des Mairies et Communautés de Communes, Pays et Offices de tourisme, Mappy

Documents d'urbanisme des communes

Statistiques INSEE : recensements de population, base permanente des équipements, CLAP, DGFIP

Cartes : BDTOPO©IGN2005, BDORTHO©IGN2009, ROUTE500©IGN2007, BDCARTHAGE©IGN2000, SCANREGIONAL©IGN2005

Etude réalisée par la  
Direction Départementale  
des Territoires du Lot

Directeur

Alain Toullec

Chef de Service

Cédric Chesnel

Chargés d'Etudes

Claudine Besse

Sébastien Truquet

*Remerciements aux élus des six communes étudiées pour leur disponibilité et leurs apports à nos réflexions.*